

Estimation des frais scolaires pour les élèves de 4ème secondaire

Année scolaire 2026 – 2027

Chers Parents,

Vous trouverez ci-après l'estimation du montant des frais pour l'année scolaire 2026-2027 qui seront réclamés par notre école.

Les frais liés à la scolarité sont clairement définis par les articles 1.7.2-1 à 1.7.2- 7 du code de l'enseignement fondamental et secondaire.

Certains montants pourront être légèrement adaptés en fonction du coût réel. Des activités pédagogiques pourraient être organisées en dernière minute en fonction de l'actualité.

FRAIS SCOLAIRES	Montant estimé				
OBLIGATOIRES	S4	S4 sciences	S4 éco	S4 latin	S4 imm
Photocopies	Max 50€				
Activités/sorties culturelles	50€				
Visite de musées				50€	
Voyage à Rome					Max 430€
Visite du site mémorial de Waterloo	55€				
Excursion à Versailles	60€				
Visite d'une institution européenne			20€		
Séjour linguistique					100€
Journée sportive (sauf sport élite)	35€				
Activités sportives (natation, patinoire et escalade)	Max 55€				
Journal de classe* ¹	0€				
Badge* ²	0€				
FACULTATIFS - Achats groupés de manuels scolaires (acquisition par vos propres moyens ou par l'école)					
Livre cahier expert 4 sciences générales – chimie et biologie		37.7€			
Livre cahier expert 4 sciences de base – chimie et biologie	26.92€				
Livre cahier de géographie	19.62€				
Livre cahier <i>what's up</i> (pour anglais 2)	31.05€				
FACULTATIFS					
Journée parc d'attraction	Max 100€				
Voyage artistique	Max 150€				
t-shirt de gym	7€				
PRET DU LIVRE					
Manuel english file upper intermediate	9.87€				
Manuel english file intermediate	9.87€				
SERVICES PROPOSES					
Intendance :					
• Repas	4€				
• Sandwich	2.5€				
• Consommation	1.2€				
Location de casier	10€				
Pochette photo individuelle et de groupe	15€				

(*1) toute demande de renouvellement coûtera 2.75€ - au bureau de Mme la Directrice Adjointe

(*2) toute demande de renouvellement coûtera 4€ - au bureau A006 chez Mme Le Cabec

Informations pratiques :

- Les frais scolaires sont réglés par virement bancaire. Pour chaque paiement, l'enfant reçoit un courrier comprenant un bulletin de virement et la communication spécifique à utiliser.
- Le décompte des frais de l'année scolaire en cours est accessible via la plateforme « Ecole en ligne ».
- Lorsqu'un montant d'une activité dépasse 50€, un échelonnement de paiement est automatiquement prévu.
- En cas de difficulté financière, une demande peut être introduite par mail à l'attention du Directeur à l'adresse suivante : paiementisis@arv.be.

D'avance, nous vous remercions vivement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir au sujet des frais réclamés par l'école.

La Directrice f.f.,

S. Cornez

^ oo

Coupon-réponse à remettre au titulaire de classe

Nom et prénom de l'élève : Classe :

☐ J'ai pris connaissance de l'estimation des frais scolaires obligatoires et facultatifs pour l'année scolaire 2026-2027.

☐ J'accepte le principe de ces frais obligatoires et facultatifs ainsi que les modalités de paiement communiquées par l'école.

Fait à, le / / 2026

Signature du parent ou responsable légal :

--